



IMMOBILIER DES BASTIDES

# BAREMES D'HONORAIRES

APPLICABLE AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2024

## VENTE

PRIX NET VENDEUR				HONORAIRES TTC <sup>1</sup>
De	0 €	à	30 000 €	Forfait 3 000 €
De	30 001 €	à	50 000 €	10 %
De	50 001 €	à	70 000 €	9,5 %
De	70 001 €	à	80 000 €	9 %
De	80 001 €	à	90 000 €	8,5 %
De	90 001 €	à	100 000 €	8 %
De	100 001 €	à	115 000 €	7,5 %
De	115 001 €	à	150 000 €	7 %
De	150 001 €	à	200 000 €	6,5 %
De	200 001 €	à	250 000 €	6 %
De	250 001 €	à	300 000 €	5,5 %
De	300 001 €	à	400 000 €	5 %
De	400 001 €	à	600 000 €	4,5 %
De	600 001 €	à	800 000 €	4 %
De	800 001 €	à	1 000 000 €	3,5 %
Au-delà de 1 000 000 €				3 %

## AVIS DE VALEUR

Forfait	180 €
Avec mise en vente par notre intermédiaire par la suite	Gratuit

## LOCATION<sup>2</sup>

Honoraire Locataire	8 % TTC du Montant annuel des Loyers Hors Charges	Visite, dossier et rédaction du bail : 5 % TTC
		Entremise, publicité, réalisation d'état des lieux : 3 % TTC
Honoraire Propriétaire	8 % TTC du Montant annuel des Loyers Hors Charges	Visite, dossier et rédaction du bail : 5 % TTC
		Entremise, publicité, réalisation d'état des lieux : 3 % TTC

<sup>1</sup> Les honoraires sont à la charge de l'Acquéreur et s'entendent à un taux de T.V.A. à 20 %. En cas de délégation de mandat, d'inter-cabinet ou de mandat de recherche, le montant des honoraires restera identique au présent barème.

<sup>2</sup> Tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret N°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014.

SARL Immobilier des Bastides – 10 Place de la République – 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE

Immobilierdesbastides.com – 05 56 61 26 73 – immobilierdesbastides@gmail.com

Identifiant SIRET 987 600 210 00015 – SARL au capital de 2.000 € – N° TVA Intracommunautaire FR50 987 600 210

Carte Professionnelle N°CPI 3301 2024 000 000 041 délivrée par la CCI de Bordeaux

RCP AXA France IARD N°112 359 876 04